

# Venez vous former ou compléter vos connaissances ! Aux Obligations Déclaratives (Fiche de pêche, journal de pêche papier ou électronique)

**Vendredi 13 DECEMBRE 2019 à 9H00  
CRIEE de SAINT-QUAY-PORTRIEUX  
Formation au journal de pêche papier**

## Comment vous inscrire ?

Contactez votre DML 02 / 96 / 75 / 66 / 81  
[ddtm-dml@cotes-darmor.gouv.fr](mailto:ddtm-dml@cotes-darmor.gouv.fr)

## Pourquoi ?

- ☑ Pour gagner en rapidité et en efficacité lors de la saisie de vos déclarations
- ☑ Pour mieux comprendre les impacts des changements réglementaires (ex : obligation de débarquement) et actualiser vos connaissances
- ☑ Pour améliorer votre maîtrise des obligations déclaratives (ex : codes engins, espèces, zones...)

